

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2023

Assemblée Générale 2024

Union : Il peut être établi, entre Sociétés d'Assurance Mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des Unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les Contrats souscrits par ces Sociétés d'Assurance Mutuelles et donner à celles-ci leur « Caution Solidaire ».

Ces Unions ne peuvent être constituées qu'entre Sociétés d'Assurance Mutuelles s'engageant à céder à l'Union, par un Traité de réassurance interne, l'intégralité de leurs risques.

L'Union a une personnalité distincte de celle des Sociétés adhérentes.

Les Unions de Sociétés d'Assurance Mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux Sociétés d'Assurance Mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par Décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les Unions se portent « caution solidaire » sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (**Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances**).

L'Union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les Sociétés mutuelles adhérentes sont la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE)**, la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT)**, la **BRESSANE** et la **MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR**.



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTION GENERALE

ÉRIC	PICARD	DIRECTEUR GENERAL
EQUIPE DE DIRECTION :		
ÉRIC	PICARD	DIRECTEUR GENERAL
EMMANUELLE	BAUCHET	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
MICHEL	JENNY	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	EISER	ADMINISTRATEUR
ANDREE	KOELHY	ADMINISTRATEUR
FRANCIS	BALAY	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	WITZ	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
PIERRE	BERGANTZ	ADMINISTRATEUR
GILBERT	STOECKEL	ADMINISTRATEUR
JACQUES	PERRON	ADMINISTRATEUR
DENIS	TERRIER	ADMINISTRATEUR
KARINA	DENIS-SILVAGNOLI	ADMINISTRATEUR DES SALAIRES

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
PIERRE	BERGANTZ	
CHRISTINE	FUHRY	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	RSM
CABINET	GROSS HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

	Exercice N	Var. / N-1
■ Chiffre d'Affaires	54 373 304	(-23.20%)
■ Chiffre d'Affaires hors PREC	53 901 835	(-18.56%)
■ Résultat net	1 506 916	(+77.21%)
■ Fonds Propres	36 745 708	(+6.54%)
■ Provisions	107 864 297	(-14.33%)
■ Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation y compris CCNE)	70 301 182	(-1.43%)
■ Ratio de solvabilité 2023 GAMEST	245%	(N-1 : 225%)
■ Ratio de solvabilité 2t2023 Marché :		
- Organismes non Vie	272 %	(N-1 : 273%)





Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport de Gestion du **27^e Exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'Exercice clos le 31 décembre **2023**.

Economie : Bilan 2023 et perspectives 2024

Les indicateurs économiques mondiaux et européens

Sur le plan de la **croissance**, l'économie mondiale a connu une forte baisse de sa progression, à 1,7%. Ce phénomène prend une ampleur toute particulière en observant l'économie européenne, concluant une année 2023 quasi-atone à 0,5%, plus marquée encore en zone Euro, à 0,3%

Cette croissance très faible témoigne des très forts freins présents depuis la crise sanitaire de 2020/21. Juste après la pandémie, le redémarrage des économies avait permis des progressions relativement importantes : 3,6% au niveau mondial et même 3,8% dans l'économie européenne.

Mais cette embellie ne pouvait se maintenir face à de lourds obstacles

- La guerre en Ukraine et ses répercussions sur les prix de l'énergie et des matières premières.
- La politique monétaire restrictive des banques centrales pour lutter contre l'inflation.
- La persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Une des conséquences directes du rétrécissement de l'offre, sur des secteurs aussi importants que l'alimentation et l'énergie, est l'**inflation**, établie au niveau historique de 6,9% au plan mondial (4,7% en 2022). Cette inflation a même atteint 8,6% dans la zone Euro (5,3% en 2022). Les politiques engagées par les banques centrales pour enrayer ce phénomène n'ont permis que de le contenir en 2023, mais permettent d'envisager une modération de cette inflation en 2024.

Le marché de l'**emploi**, que l'on envisageait comme indicateur d'une reprise positive post-Covid a marqué le pas en 2023. Parmi les causes identifiées, on peut évoquer la restauration partielle des gains de productivité après la crise sanitaire, et le très fort ralentissement du secteur immobilier, en défaut de financement et souffrant du renchérissement des matériaux, fort pourvoyeur d'emplois. Cette dernière raison peut aussi expliquer que le taux de chômage mondial de 5,7% recouvre une réalité plus hétérogène avec une croissance de l'emploi plus forte dans les économies émergentes et en développement que dans les économies avancées, où le secteur immobilier est en relation plus étroite avec le niveau du marché de l'emploi.

La zone Euro connaît le même phénomène, avec un marché du travail relativement résilient face au ralentissement économique, mais dont le taux de chômage stable à 6,7% correspond à une croissance d'emploi plus forte dans les pays d'Europe de l'Est que dans ceux d'Europe occidentale.

Dans un contexte où les conflits sont aussi bien armés (Ukraine, Arménie, Moyen-Orient) que politiques (Chine), les nationalismes en forte radicalisation, le **Commerce international** a vu sa progression nettement ralentir en début 2023, pour finalement se contracter de 5%, tant au plan mondial qu'en Europe.

En conclusion

L'année 2023 a été une année difficile pour l'économie mondiale comme européenne, marquée par un ralentissement de la croissance, une inflation élevée, et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. La stabilité du taux de chômage semble apporter une note d'espoir, mais cet indicateur évolue défavorablement au dernier trimestre de l'année et au début de 2024.

Quelles perspectives mondiales et européennes pour 2024 ?

Les estimations actuelles tablent sur une légère embellie de la croissance en 2024, s'établissant à **2,7 %** au plan mondial et à **1,2 %** pour l'économie européenne.



Ces chiffres positifs doivent être tempérés :

- ⇒ Les facteurs identifiés pour expliquer l'atonie économique en 2023 sont toujours présents et sans perspective immédiate d'évolution favorable : conflits en Ukraine et au Proche-Orient, tensions sur le secteur de l'énergie.
- ⇒ Les tensions géopolitiques ont augmenté en début d'année 2024, avec non-seulement une opposition de plus en plus marquée entre les BRICS et l'Occident, mais des dissensions entre Europe et Amérique du Nord, des exigences territoriales chinoises croissantes, l'incertitude liée aux élections américaines de fin 2024 et la montée générale des nationalismes dans les gouvernances.
- ⇒ Le resserrement monétaire des banques centrales peut s'intensifier et s'accélérer en 2024 tant pour continuer à lutter contre l'inflation que sous la pression des marchés financiers
- ⇒ La croissance attendue pour 2024 devrait continuer d'être tirée au plan mondial par les économies émergentes et en développement, au plan européen par les pays d'Europe de l'Est.

Et l'humain dans tout cela ?

En une prime lecture optimiste, il serait tentant de tirer espoir du niveau record de l'Indice de Développement Humain (IDH) dévoilé par l'ONU pour 2023/24.

Mais l'observation plus attentive du phénomène montre qu'un autre record éclipse le premier : celui des très fortes inégalités entre la moitié des nations les plus pauvres et celle des pays les plus riches de la planète.

L'évolution de cet indice, favorable dans les économies développées, s'est faite au prix de l'humain dans les zones les plus défavorisées, aboutissant à une polarisation toujours plus marquée du « bonheur mondial ».

Les libertés individuelles sont parmi les premières victimes de ce phénomène, avec des pays en très net recul démocratique (Afghanistan, Iran, Russie), mais aussi un phénomène inquiétant de perte de sens dans les Etats de Droit établis, qui voient leurs citoyens clamer leur soutien aux valeurs démocratique, tout en soutenant les figures politiques susceptibles de les menacer.

L'engagement en faveur d'un avenir commun tarde à se manifester, dans un monde aux tensions et éclats permanents, dédiant ses ressources à des situations de confort domestique et de conflits lointains, sans prise en compte réelle des urgences climatiques et humaines.

La France, élève moyenne, pouvant et devant mieux faire

La **croissance** en France a été pour 2023, faible, avec la seule consolation de faire un peu mieux que la zone Euro, à 0,9%. Une croissance tirée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, qui réussissent à contrebalancer la baisse de l'investissement public, épuisé par plusieurs années de soutien de son économie domestique (crise sanitaire, énergétique,...). La France, puissance agricole à ses heures, a moins souffert des répercussions de la guerre en Ukraine que les autres pays européens.

L'**inflation** a atteint un niveau élevé en France en 2023, avec une moyenne annuelle de **6,2 %**. On retrouve les mêmes causes que dans la zone Euro, avec la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation. Situation difficile à comprendre compte tenu de l'importance du secteur céréalier et de la culture du nucléaire civil en France, dont ces dernières années ont montré le rôle stratégique dans un mix énergétique dont le coût reste très dépendant des puissances détentrices d'énergies fossiles.

Le marché de l'**emploi** français a été dynamique en 2023, avec une baisse du taux de chômage à **7,4 %**. La réforme de l'indemnisation du chômage a joué un rôle dans cette situation, ainsi que la forte ration d'emplois dans les secteurs des services. Néanmoins, le dernier trimestre 2023 a montré un début de retournement de ce marché. Avec des conflits en relative proximité économique (Ukraine, Proche-Orient), la croissance du **commerce international** français a logiquement ralenti en 2023, avec une balance commerciale restée déficitaire en 2023, notamment du fait des factures énergétiques extérieures.

En conclusion :

L'année 2023 a été une année contrastée pour l'économie française, marquée par une croissance légèrement supérieure à la moyenne européenne, une inflation élevée et un marché du travail dynamique.

Quelles perspectives françaises pour 2024 ?

La projection de croissance française s'établit à **0,8 %** en 2024, soit une légère décélération par rapport à 2023. Néanmoins, les mêmes facteurs d'incertitude évoqués au plan mondial menacent directement la croissance française.

Assurances : Bilan 2023 et perspective 2024

Le marché européen de l'assurance a connu une **croissance** de **3,1 %** en 2023, en ligne avec les années précédentes, tandis que le marché français ne progressait que de **2,5 %** en 2023

Au plan européen, cette croissance a été plus forte dans les pays d'Europe de l'Est que dans les pays d'Europe occidentale. Pour le marché français, cette croissance a été principalement tirée par les branches d'assurance **dommages** (habitation, automobile, etc.) en raison de la hausse des sinistres et des primes. L'assurance **vie** a connu une croissance plus modérée, notamment en raison de la faiblesse des taux d'intérêt.

La **profitabilité** du secteur de l'assurance en Europe a été stable en 2023, avec un ratio combiné de **98,5 %**, quasi-identique au ratio français (**99%**). Dans les deux périmètres, les résultats des compagnies d'assurance ont été soutenus par la hausse des taux d'intérêt et la bonne performance des marchés financiers.

On observe que c'est surtout la bonne performance des branches dommages qui a soutenu les résultats des assureurs. La question des marges en assurance vie reste un point d'attention, impactée par la faiblesse des rendements.

La **solvabilité** des compagnies d'assurance européennes est restée forte en 2023, avec un ratio de solvabilité moyen de **220 %**, tandis que le ratio français atteint **230 %**

Si le secteur de l'assurance a bien résisté aux chocs économiques et financiers de l'année 2023, la réglementation prudentielle stricte en France contribue à la bonne santé financière du secteur

Le secteur de l'assurance, tant européen que français, est confronté à plusieurs **défis**, notamment :

- La transformation digitale, pour améliorer l'expérience client et proposer des produits innovants
- L'évolution des besoins des clients, notamment en matière de cybersécurité et de protection de l'environnement
- La concurrence des nouveaux entrants, notamment des acteurs en ligne et des néo-assureurs
- La réglementation qui doit poursuivre sa mission de sécurisation du secteur, sans en compromettre les capacités d'engagement déjà restreintes par la disponibilité faible des capitaux

Quelles perspectives pour l'assurance en 2024 ?

Les perspectives du secteur de l'assurance européen sont positives pour les années à venir.

- La croissance du marché devrait se poursuivre, tirée par la reprise économique et le développement de nouveaux produits d'assurance porté par l'évolution des besoins de protection.
- La profitabilité du secteur devrait rester stable, grâce à la hausse des taux d'intérêt et à la bonne performance des marchés financiers.
- Le secteur de l'assurance devra relever les défis de la transformation digitale, de l'évolution des besoins des clients et de la concurrence des nouveaux entrants.
- La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux devrait être un moteur de développement pour le secteur.

Note particulière : Impact des pertes d'exploitation liées au COVID en 2023

Dans la continuité de l'Exercice 2021, le risque lié à la sollicitation de la garantie « Perte d'Exploitation » à la suite des arrêts imposés, des restrictions des plages horaires d'ouverture des activités des entreprises pendant la phase COVID et aux différents jugements des Tribunaux en 2022 sur l'interprétation des clauses litigieuses des assureurs, laissent « planer » des conséquences futures difficilement chiffrables avec certitude.

Dans un tel contexte, il a été constaté que de nombreuses déclarations ont été faites aux Compagnies d'assurance depuis 2020. Ce phénomène s'est légèrement accentué sur le marché en 2022 et ce, à titre conservatoire, afin d'éviter la prescription biennale. A quelques exceptions près, elles ont toutes donné lieu à un refus d'indemnisation au motif que la Perte d'Exploitation devait être la conséquence d'un dommage matériel.

Au sein du GAMEST, de tels dossiers sinistres ont été appréhendés selon plusieurs stades à la suite des déclarations effectuées et/ou sollicitations reçues :

- Cas 1 : « Sans Suite » car la garantie n'est pas mobilisable ;
- Cas 2 : En cas d'assignation, il a été retenu une provision à 50 % du montant de la réclamation en respectant le principe d'une probabilité de 50 % d'être condamné in fine ;
- Cas 3 : classés « Sans suite » à l'issue d'un jugement favorable au GAMEST et sans appel ;
- Cas 4 : En cas d'appel, approche identique au Cas 2 ci-dessus.

Le raisonnement qui est retenu pour l'évaluation « raisonnable » du risque d'indemnisation a été le suivant :

- Compte-tenu de la situation particulière, de l'impact médiatique autour de la position des assureurs et du risque d'interprétation plausible par les Tribunaux de la rédaction de la garantie Perte d'exploitation actuelle, nous avons souhaité avoir une approche ni trop pessimiste, ni trop optimiste d'une telle situation ;
- Nous considérons, dès lors qu'une assignation est/serait officielle, que l'interprétation de la garantie peut nous exposer à un risque de condamnation à 50 %, après un jugement sur le fond devant une Cour d'Appel à notre initiative ;

Nonobstant et à titre subsidiaire en cas de décisions malheureusement défavorables de la Cour d'Appel pour les Mutuelles, le GAMEST n'hésitera pas à faire appel en garantie les réassureurs. En effet, nous considérons qu'ils doivent suivre le sort des Cédantes car la rédaction des Traités de réassurance laisse également « planer » une certaine interprétation dans une telle situation.

Il convient de souligner, eu égard aux comportements de ce type de dossiers et des premiers jugements rendus par les Tribunaux au niveau du marché, que l'appréciation de la situation par le GAMEST pour l'évaluation des IBNR concernés, ne présente pas d'incohérences.

Contexte de l'Union GAMEST

L'exercice **2023** fut une année de développement mitigée du Chiffre d'Affaires avec :

- L'arrêt choisi de certains Partenariats avec des Courtiers grossistes pour lesquels 2023 marque la fin définitive de couverture ;
- Une progression du portefeuille « classique » en légère hausse. Cette évolution est surtout portée par les augmentations tarifaires 2023 et par la belle progression de plusieurs petites mutuelles locales.

L'encaissement de **53 902 K€** (*hors provision pour risques en cours*) s'inscrit ainsi en diminution de **18.56 %** par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'arrêt souhaité de Partenariats avec des Courtiers « grossistes » sur la branche Automobile et Risque Industriel.

Le nombre de Contrats assurés passe ainsi de 178 356 en 2022 à 174 089 en 2023 du fait de l'arrêt de certains Partenariats comme évoqué ci-dessus. En revanche, grâce à la poursuite de notre stratégie de saturation de nos portefeuilles et au développement des mutuelles locales notamment, le nombre de sociétaires sur le portefeuille dit traditionnel s'est stabilisé.

Les sinistres ont représenté **66.82 %** des cotisations de l'année contre 79.10% en 2022.

La sinistralité s'est ainsi améliorée de 12 points par rapport à 2022. En effet 2023 a été relativement épargnée puisqu'aucun sinistre exceptionnel n'a été déclaré et les événements climatiques de l'été sont restés dans des ordres de grandeurs acceptables.

Sur le plan des Placements Financiers, notre approche prudente s'est poursuivie. Le résultat financier net (*y compris les frais afférents*) a été de 2 059 k€ contre 641 k€ en 2022. Cette amélioration est principalement portée par l'impact de la hausse des taux qui a permis au GAMEST de renégocier la majorité de ces Comptes à Termes.

Cela étant, la réflexion stratégique initiée en 2018 avec la création d'un Comité Excellence, a été poursuivie et amplifiée sur 2023. A ce titre des échanges ont été menés avec les Mutuelles de l'Union conduisant à la définition d'une stratégie claire visant à permettre aux mutuelles locales de se développer en respect de leur identité et de leurs valeurs et proposer un modèle de groupe mutualiste fort et pérenne.

Cette stratégie a ainsi été déclinée en 6 axes majeurs :

- ⇒ Valeurs
- ⇒ Règlementaire
- ⇒ Services
- ⇒ Humain
- ⇒ Développement
- ⇒ et Avenir.

Ces ambitions ont mené à la définition d'une liste de projets permettant leurs déclinaisons opérationnelles.

Structure de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'Article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle suivantes :

- La MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE),
- La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC),
- La MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT),
- La BRESSANE,
- La MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR.

Ces Sociétés d'Assurance Mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, et sont protégées par la « réassurance intégrale » et la « caution solidaire » du GAMEST, Union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	AFFINEO	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement (<i>hors PREC</i>)	22 293	14 120	3 061	1 666	1 760	5 132	3 319	2 549	53 902
Résultat	2 733	171	141	-389	- 42	-1 095	217	-44	1 507
Capitaux Propres	13 363	1 158	4 355	173	121	6 070	8 525	512	36 746

Fonds d'établissement :

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses Capitaux Propres intégrant un Fonds d'Etablissement renforcé en 2023 de l'émission de nouveaux Certificats Mutualistes souscrits auprès des mutuelles à hauteur de 1 129 k€

Gouvernance :

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Conformément aux Dispositions issues de l'Ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015, le GAMEST a, depuis le mois de juillet 2015, un dispositif de « Dirigeants effectifs » et de fonctions clés (Conformité, Gestion des risques, Actuariat, Audit interne).

La Direction Générale a été renforcée en septembre 2018 avec la constitution d'une équipe de Direction pilotée par Éric PICARD, Directeur Général, et complétée d'Emmanuelle BAUCHET, Directrice Générale Adjointe.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un Comité d'Audit assurant le suivi des processus de gestion, d'informations financières et de Contrôle interne. Ce comité remplit, en outre, la fonction clé d'Audit interne du Groupe.

L'ensemble du dispositif a été notifié comme il se doit auprès de l'ACPR.

Il est également à noter que la quasi-totalité des membres du Conseil d'Administration du GAMEST a fait l'objet d'un renouvellement des mandats pour 6 ans à l'issue de l'Assemblée Générale de septembre 2020.

Orientation et Stratégie

En 2023, **14 496 K€**, soit 26.89 % du C.A. (hors PREC) ont été distribués, au titre de la Participation, à nos mutuelles adhérentes. Ce taux augmente de 1.9 points par rapport à 2022.

Dans le même temps, le GAMEST affiche un résultat avant impôt de 2 026 K€, contre 1 073 K€ en 2022.

L'arrêt volontaire de partenariats avec des courtiers grossistes pour lesquels les résultats techniques étaient loin d'être satisfaisants et les difficultés rencontrées en termes de développement le tout combiné à une conjoncture économique inflationniste a mené notre Union au constat d'une baisse significative du Chiffre d'Affaires de 18.5 %.

La sinistralité clémente sur cette année 2023 a permis cependant à l'Union de réaliser du bénéfice sur cette année même si certaines mutuelles enregistrent néanmoins des résultats déficitaires.

Les process d'amélioration continus mis en œuvre tant au niveau de la surveillance des portefeuilles que des efforts sur les taux de chargement doivent être poursuivis pour garantir à notre Union les équilibres techniques nécessaires.

La réflexion stratégique menée sur l'année et les projets qui en découlent devront permettre à la fois de proposer à nos mutuelles une gamme de produits communs contribuant un développement serein mais aussi une organisation GAMEST mettant au cœur de ses préoccupations à la fois le respect de nos sociétaires mais également le respect de nos équipes.

La Gouvernance du GAMEST est convaincue que l'atteinte de ces objectifs permettra à chacun de trouver sa place à la fois dans l'Union mais également dans le marché de l'Assurance.

Benoît STURNY
Président du Conseil d'Administration



Éric PICARD
Directeur Général



RAPPORT DE GESTION

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'encaissement de **54 373 K€** (y compris PREC) au 31.12.2023, en diminution par rapport à 2022, voit sa ventilation du portefeuille modifiée du fait de l'arrêt des partenariats Automobile et Risques Industriels.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2022	2023	
Dommages aux biens des particuliers	20 142	20 068	-0.37%
Automobile	20 636	9 911	-51.97%
Dommages aux biens des professionnels	15 274	10 354	-32.21%
Responsabilité Civile générale (spécifique)	947	1 250	31.95%
Catastrophes naturelles	3 088	2 489	-19.38%
Assurance construction	200	-13	-106.31%
Assurance de personnes	3 964	3 982	0.44%
Protection juridique	2 629	2 432	-7.49%
Pertes pécuniaires diverses	3 916	3 900	-0.4%
TOTAL	70 796	54 373	-23.20%

La Charge Sinistre brute (*y compris tardifs*) s'élève à **66.82 %** des Cotisations (hors PREC) en amélioration de plus de 12 points par rapport à 2022.

Nous restons cependant conscients de la fragilité de nos activités du fait de notre taille relativement modeste qui reste sensible à la survenance d'évènements majeurs, nous mettons ainsi un point d'honneur à l'optimisation de nos couvertures de réassurance et à l'amélioration de notre rentabilité.

Les Charges d'Exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des Mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance, de la solvabilité et de l'informatique de l'Union.

Parmi ceux-ci, figure la mise en œuvre d'une Gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble, pour se conformer à l'évolution Réglementaire Européenne, solution efficace et pérenne pour les activités de l'Union.

Enfin, elles couvrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des Services (Assurances de personnes, Sinistres corporels, Comptabilité et Système d'informations, Commissariat aux Comptes, audits et la gestion des sinistres Dommages aux biens/Auto pour les Mutuelles qui le souhaitent) qui leur sont destinés.

En 2023, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **4 982 K€** et représente au global **9.24 %** de l'encaissement total (hors PREC). L'augmentation du taux de chargement (6.65% en 2022) résulte à la fois des investissements, notamment en termes de ressources humaines et de développements informatiques, qui ont été poursuivis sur 2023 et de la baisse du Chiffre d'Affaires.

Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Fournisseurs	329 286	180 771					54 103	10 611
TOTAL	329 286	180 771					54 103	10 611

Les Dettes fournisseurs à 120 jours comprennent exclusivement les soldes débiteurs des Mutuelles au 31/12/2023 qui, conformément à la Convention de réassurance liant le GAMEST et les Mutuelles, sont exigibles au 15 avril **2024**.

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Malgré quelques ratés, en particulier en Chine, les marchés financiers ont bénéficié d'un contexte porteur en 2023 : la récession a été évitée, les marges ont résisté et la désinflation est arrivée. Le CAC 40 a signé un nouveau record !

Forte d'un encours de placement de **70 301 K€ (valeur de réalisation y compris CCNE)**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **2 059 K€**, soit un rapport de rendement de **2.9%** contre 0.9% en 2022. Cette amélioration provient principalement de la renégociation de nos Comptes à termes et à la rémunération des comptes courants.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution négative de l'encaissement **2023** repose principalement sur :

- L'arrêt de 2 partenariats avec effet 31/12/2022 dont la queue de portefeuille a cependant bénéficié d'une couverture partielle sur 2023
- Une croissance mitigée pour les mutuelles, avec des évolutions significatives sur les petites mutuelles locales.

L'amélioration du SP Brut sur 2023 et les bonis qui restent conséquents ont permis de dégager des résultats techniques nets de réassurance avant chargement ont progressé et représentent 35.99% de l'encaissement (hors PREC) contre 32.14 % en 2022.

L'Exercice **2023** permet ainsi de :

- Servir une redistribution de **14 496 K€** en faveur des Mutuelles (Participation) ;
- Dégager un résultat net de **1 507 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST et aux versements de dividendes sur les certificats mutualistes souscrits par les mutuelles.

Le taux de distribution s'est élevé à 26.89 %, en augmentation par rapport à 2022 (24.99%), il ne permet cependant qu'à la moitié des mutuelles de présenter un résultat positif.

L'évolution du taux de distribution étant principalement impacté par l'évolution du taux de chargement du GAMEST comme mentionné ci-dessus et une conservation de résultat au niveau du GAMEST plus importante compensées néanmoins par une sinistralité clémente et des résultats techniques supérieurs.

Ces résultats doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation, accentuer la maîtrise de nos engagements techniques et poursuivre notre stratégie de développements rentables.

En conclusion de l'Exercice **2023**, les Capitaux propres du GAMEST se confortent de 6.54 % à **36 745 708 €**.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2019	2020	2021	2022	2023
Capitaux Propres	29 749 761	30 196 614	31 492 316	34 490 301	36 745 708
dont Fonds d'Etablissement	24 320 000	24 320 000	25 125 000	27 345 000	28 285 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	614 165	739 728	506 706	785 188	1 073 476
Résultat net	545 529	528 811	553 335	850 370	1 506 916
Résultat avant impôts	799 331	776 728	829 251	1 073 205	2 026 268
Impôts sur les bénéfices	253 802	247 917	275 916	222 835	519 352
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	13 291 804	23 276 070	21 414 748	16 541 615	14 496 457
Participation à la provision pour égalisation	-500 000	+500 000			
% participation / encaissement	22%	32%	27%	25%	27%

V. - PERSPECTIVES

L'évolution permanente de la législation et de la jurisprudence ont, à nouveau, impacté structurellement notre activité, en augmentant la charge liée au respect des Obligations réglementaires. Des travaux de consolidation de nos structures se poursuivent pour renforcer notre capacité d'adaptation, notre qualité de service et notre maîtrise des risques.

En 2024, plusieurs projets stratégiques seront ouverts avec pour vocation première de permettre à nos mutuelles un développement serein au travers de la mise à disposition progressive d'une gamme complète de produits communs.

VI. - RISQUES

Au cours de l'exercice 2023, deux Audits ont été réalisés, ils portaient sur le dispositif de contrôle interne et sur le Gouvernance. Un Plan de recommandations a été établi et sera mis en œuvre sur 2024-2025 afin d'atteindre un niveau satisfaisant dans les domaines.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les Comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

En conclusion, 2023 fut une nouvelle année vouée à la poursuite de la réflexion stratégique associant le GAMEST et les Mutuelles. Elle s'est finalisée au cours du 4^{ème} trimestre avec la définition d'une stratégie, de 6 axes stratégiques, des objectifs et par déclinaison une liste de projets pour les années à venir.

La baisse du Chiffre d'affaires est conforme à l'attendu puisqu'elle découle principalement de l'arrêt volontaire de partenariat.

Le plan stratégique devra ainsi permettre aux mutuelles de développer d'avantage leur activité et l'organisation du GAMEST démontrera du respect des exigences réglementaires avec notamment comme considération le respect de nos sociétaires.

Fait à Colmar, le 04 avril 2024

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



COMPTE DE RESULTAT (en €)

au 31 DECEMBRE 2023

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2023	Opérations nettes 2022
Primes acquises					
Primes émises	+	52 252 799	22 439 963	29 812 836	29 926 550
Variation des primes acquises non émises	-	215 760		215 760	108 520
Prime à annuler	+	134 600		134 600	- 56 280
Variation des primes non acquises	+	1 730 196	400 034	1 330 161	1 194 169
Variation provisions pour Risques en cours	+	471 469	657 855	- 186 386	- 16 502
	+	54 373 304	23 497 852	30 875 452	30 939 417
Produit des Placements alloués	+	1 053 969		1 053 969	353 416
Autres Produits techniques	+	100 569		100 569	99 300
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	42 375 995	21 018 452	21 357 544	20 313 004
Variation des Provisions SAP	-	- 15 213 496	- 13 296 742	- 1 916 754	609 425
	-	27 162 499	7 721 710	19 440 789	20 922 430
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	14 496 457		14 469 457	16 541 615
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	389 003		389 003	296 458
Frais d'administration	-	491 841		491 841	469 499
Commissions reçues des réassureurs	+		5 618 218	5 618 218	9 230 826
	-	880 844	5 618 218	4 737 375	8 464 869
Autres charges techniques	-	1 863 076		1 863 076	1 620 645
Variation des autres provisions techniques	-	- 106 434		- 106 434	- 12 876
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	11 231 400	10 157 924	1 073 476	785 188

COMPTE DE RESULTAT (en €)

au 31 DECEMBRE 2023

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2023	Opérations 2022
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 073 476	785 188
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des Placements	+	1 999 099	862 909
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	14 774	1 932
Profits provenant de la réalisation des Placements	+	415 291	57 797
	+	2 429 163	922 638
Charges des Placements			
Dotation pour dépréciation durable	-	3 073	14 774
Amortissements des Immeubles	-	10 393	34 411
Perte / Réalisations	-	0	0
Intérêts	-	191 085	44 676
Frais de Gestion	-	55 861	42 819
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	109 389	144 525
	-	369 801	281 204
Produits des placements transférés	-	1 053 969	353 416
Produit exceptionnel	+	750 000	0
Charge exceptionnelle	-	802 601	0
Impôts sur bénéfice	-	519 352	222 835
Résultat de l'exercice	+	1 506 916	850 370

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (en €)				
ACTIF	EXERCICE 2023			2022
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	569 736	411 879	157 857	90 698
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	1 012 277	-	1 012 277	620 000
Immeuble hors exploitation	223 000	39 770	183 230	189 184
Actions et titres cotés	5 518 895	37 099	5 481 796	5 311 349
Comptes à terme – Livrets	36 774 460		36 774 460	43 578 413
Prêt	3 211 478		3 211 478	500 000
Placements dans des entreprises liées	496 500		496 500	496 000
Obligations et autres Revenus fixes	23 174 297		23 174 297	22 148 233
	70 410 907	76 869	70 334 038	72 843 179
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	241 964		241 964	641 999
Provisions pour sinistres	68 994 150		68 994 150	82 290 892
Provisions pour Risques en cours	144 182		144 182	802 037
	69 380 297		69 380 297	83 734 928
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	413 990		413 990	629 750
CC des Cessionnaires débiteurs	4 190 382		4 190 382	2 156 170
CC Cédants débiteurs	3 484 310		3 484 310	6 926 951
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	-		-	54 352
Débiteurs Divers	367 587		367 587	1 122 267
	8 456 269		8 456 269	10 889 491
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	3 685
Actifs corporels d'exploitation	553 991	370 676	183 315	242 199
Banque	6 891 412		6 891 412	3 587 274
	7 449 088	370 676	7 078 412	3 833 158
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	940 942		940 972	373 027
Autres comptes	159 577		159 577	173 692
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	2 287 526		2 287 526	2 809 549
Différence s/prix de rembours. à percevoir	150 561		150 561	59 983
	3 538 605		3 538 605	3 416 252
TOTAL GENERAL	159 804 901	859 424	158 945 477	174 807 706

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	28 285 000	27 345 000
<i>Dont Certificats Mutualistes</i>	10 354 000	9 225 000
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	6 953 793	6 294 930
Résultat de l'exercice	1 506 916	850 370
	36 745 708	34 490 301
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	3 606 711	5 336 906
Provisions pour sinistres	98 833 914	114 026 208
Provisions pour frais Gestion Sinistre	2 355 010	2 898 235
Provisions pour Risques en cours	1 161 285	1 632 754
Provisions pour Risques croissants	507 378	613 812
Provisions pour égalisation	1 400 000	1 400 000
	107 864 297	125 907 916
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	83 203	57 671
DEPOT RECU DES REASSUREURS	1 749 150	2 067 122
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance	580 050	806 193
CC Cessionnaires créiteurs	5 256 530	5 059 602
C.C. cédantes	10 611	54 103
Dettes auprès des Ets de crédit	5 000 000	5 000 000
Autres dettes : Personnel	311 537	241 475
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	521 843	230 116
Créanciers divers	482 514	523 813
	12 163 086	11 915 301
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	292 661	189 854
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	47 372	179 542
	340 032	369 396
TOTAL GENERAL	158 945 477	174 807 706

ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	79 810 282	77 227 761
VALEURS DONNEES EN NANTISSEMENT PRET DE TITRES	5 925 407	6 063 781
VALEURS RECUES AU TITRE DU PRET DE TITRES	5 000 000	5 000 000

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 343-10 et R 343-9

212 IMMEUBLE DE PLACEMENT

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Appartement DIJON	223 000	39 770	183 230	221 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			223 000	39 770	183 230	221 000

219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Immeuble Rue République COLMAR	1 012 277		1 012 277	930 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			1 012 277	-	1 012 277	930 000

230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
809	FR0000125007	SAINT GOBAIN	51 704	-	51 704	53 928
4 162	GB0005405286	HSBC HOLDINGS	58 268	37 099	21 169	21 169
1 180	FR0010109165	Oddo Proactif Europe part A	227 634	-	227 634	236 310
3 663	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	622 321	-	622 321	721 695
14 708	LU1681047319	AM.EURO STOXX.50 UC.ET.DR EUR D	999 850	-	999 850	1 043 974
7 090	FR0010717090	AMUNDI ETF MSCI EM.H.DIV.UCITS	999 477	-	999 477	1 063 216
41	FR0000939902	CANDRIAM OBLI-INTER S 3DEC SI.	929 086	-	929 086	974 521
1 517	FR000719180001	ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	1 176 434
2 472	SCPI-1	PFO2	404 014	-	404 014	405 408
1 538	SCPI-2	RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	412 184
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			5 518 895	37 099	5 481 796	6 108 839

233200 FONDS EN DEPOT

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Livret Associat° Instit	45 892	-	45 892	45 892
		Livret Associat° Instit	14 290	-	14 290	14 290
		Livret Asso Plus	2 004 083	-	2 004 083	2 004 083
		Livret Association	17 949	-	17 949	17 949
		CAT 93004853308 DAT N°3	1 000 000	-	1 000 000	1 020 173
		CAT DAT SIEGE 230873103488	1 000 000	-	1 000 000	1 029 704
		TEMPO PREAVIS 25052211	1 000 000	-	1 000 000	1 035 500
		TEMPO PREAVIS 25052212	1 000 000	-	1 000 000	1 035 500
		CAT 378 001	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
		CAT 378 002	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
		CAT BANQUE TRANS TEMPO PREA	1 075 000	-	1 075 000	1 077 121
		CAT 378 003	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
		CAT 410 001	2 000 000	-	2 000 000	2 022 677
		CAT2524016827-001	5 000 000	-	5 000 000	5 165 691
		CAT2524016827-002	5 000 000	-	5 000 000	5 165 691
		CAT TRESO PLUS	1 083 704	-	1 083 704	1 085 325
		CAT TRESO PLUS	1 533 543	-	1 533 543	1 535 837
TOTAL FONDS EN DEPOTS			36 774 460	-	36 774 460	37 425 506

250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
4 965		PARTS GIE GIGAM	496 500	-	496 500	496 500
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES			496 500	-	496 500	496 500

234 300 PRÊT CONSENTI

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Prêt consenti-AFFINEO	500 000	-	500 000	500 000
		Prêt consenti-MDE	2 711 478		2 711 478	2 713 470
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES			3 211 478	-	3 211 478	3 213 470

SOUS TOTAL R 343-10

			47 013 610	37 099	46 976 510	48 174 315
--	--	--	------------	--------	------------	------------

231000 OBLIGATIONS

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
300 000	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2,70%15-140425	300 000	-	300 000	296 991
500 000	FR0013030129	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE 3%	500 000	-	500 000	488 461
10	FR0013173028	CMA 3,25%16-010626 EMTN	1 023 500	18 289	1 005 211	1 018 636
400	XS1190632999	BNP PARIBAS 2,375%15-170225	401 800	1 599	400 201	402 609
400	1-XS1470601656	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	384 600	- 10 981	395 581	397 883
200 000	FR0010804500	ORANO 4,875%09-230924 EMTN	213 700	12 594	201 106	202 726
4	CH0517825276	CS GROUP TV20-140128	366 600	- 10 349	376 949	367 882
4	XS2373642102	BARCLAYS TV21-090829	359 240	- 9 834	369 074	341 404
4	DE000DL19T26	DEUTSCHE BANK 1,75%18-170128	383 800	- 5 012	388 812	375 400
200 000	FR0013406303	SGIS 2,1%19-100124 EMTN INDEX	200 000	-	200 000	205 912
4	FR0013365640	GROUPAMA 3,375%18-240928	442 600	20 508	422 092	404 969
5	FR0011781061	CFCM TSR 4,25%14-26	550 000	30 995	519 005	510 531
200	2-XS1470601656	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	221 800	9 524	212 276	194 152
1	XS2228683277	NSANY 2.652 03/17/26	189 298	- 4 464	193 762	198 622
1	XS1821883102	NFLX 3,625	286 020	- 4 413	290 433	304 551
1	FR0013419736	CAFP 1 05/07/2027	184 560	- 4 868	189 428	187 211
5	FR0013512944	STELLANTIS NV	490 320	- 3 323	493 643	503 407
500 000	XS2306601746	EASYJET FINCO BV	400 950	- 22 606	423 556	472 344
500 000	XS2178586157	CONTINENTAL AG	492 600	- 2 353	494 953	497 078
500 000	XS2344385815	RYANAIR DAC	449 050	- 14 985	464 035	474 108
500 000	FR0013053329	SANEF1.875%16	481 250	- 6 549	487 799	490 361
500 000	FR001400B1L7	RCI BANQUE 4.75%	518 000	4 158	513 842	529 429
500 000	XS2311407352	Bank of Ireland Group PLC 0,375% 21/27	443 250	- 17 513	460 763	463 465
500 000	XS2530444624	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA 3	495 250	- 1 048	496 298	516 035
3 000 000	XS2339271392	CITIGROUP 0,33%21-020125INDEX (CE)	3 000 000	-	3 000 000	2 886 000
400 000	XS2577053825	UNICREDIT TV23-170129	404 640	- 2 225	406 865	434 265
400 000	BE0002664457	KBC GROUP TV19-031229	373 280	- 2 154	375 434	385 291
400 000	XS2587352340	GENERAL MOTORS 4,3%	395 164	- 679	395 843	423 378
300 000	XS2382950330	NATWEST GRP TV21-140932	250 500	- 2 666	253 166	263 346
1	XS2400422312	RBC LONDON 0,68%22-010425	1 000 000	-	1 000 000	958 062
400 000	XS1501168869	TOTALENERGIES SE TV16-PERP	455 800	25 685	430 115	394 593
4	FR0011401751	EDF TV13-PERPETUEL EMTN	458 400	42 605	415 795	420 418
2	FR0013331949	LA POSTE TV18-PERP.	209 700	5 642	204 058	197 375
4	FR0013336534	CNP ASSURANCES 4,75%18-PERP.	436 800	12 176	424 624	390 424
2	FR0013330537	URW 2,875%18-PERP	181 400	- 10 137	191 537	182 106
1	FR0013534336	EDF TV20-PERP.	218 000	3 894	214 106	176 955
2	XS2077670342	BAYER TV19-121179	211 100	4 287	206 813	180 452
1	1-DE000A289FK7	ALLIANZ TV20-PERP.	205 300	1 126	204 174	156 266
2	FR00140007L3	VEOLIA TV20 PERP INDX	204 400	942	203 458	181 712
1	FR0013461795	BANQUE POSTALE TV19-PERP.	210 626	2 255	208 371	180 608
300	XS1206541366	VW INTL FINANCE TV15-PERP.	322 380	5 112	317 268	275 549
3	FR0013455854	LA MONDIALE TV19-PERP.	333 840	7 238	326 602	275 989
300	XS1640903701	HSBC HOLDINGS TV17-PERP.CV	343 440	12 314	331 126	270 992
15	FR0013533999	CREDIT AGRICOLE TV20-PERP.	1 664 845	59 533	1 605 313	1 382 097
3	FR0014003B55	ORANGE TV21-PERP.	301 110	333	300 777	258 160
2	2-DE000A289FK7	ALLIANZ TV20-PERP.	413 120	2 787	410 333	312 533
3	FR00140046Y4	ENGIE TV21-PREP	304 500	1 053	303 447	253 314
4	BE6317598850	AGEAS TV19-PERP	368 560	- 15 868	384 428	325 588
2	FR00140049A8	GECINA 0,875%22 EMTN	194 494	- 759	195 253	147 173
3	FR0013422623	EUTELSAT 2,25%	315 480	5 891	309 589	262 590
3	XS2231183646	HLDG INFRA 1,625%	311 340	3 025	308 315	267 525
3	FR0014003XY0	MACIF TV21-PREP	307 890	1 320	306 570	218 941
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			23 174 297	142 100	23 032 197	21 905 866

SOUS TOTAL R 343-9

			23 174 297	142 100	23 032 197	21 905 866
--	--	--	------------	---------	------------	------------

RECAPITULATIF DES PLACEMENTS FINANCIERS

DESIGNATION DES VALEURS		Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
212 000	IMMEUBLE DE PLACEMENT	223 000	39 770	183 230	221 000
219 000	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	1 012 277	-	1 012 277	930 000
230 000	ACTIONS	5 518 895	37 099	5 481 796	6 108 839
233 200	FONDS EN DEPOT	36 774 460	-	36 774 460	37 425 506
234 300	PRÊT CONSENTI	3 211 478	-	3 211 478	3 213 470
250 500	PARTICIPATION DANS ENTREPRISE LIEE	496 500	-	496 500	496 500
231 000	OBLIGATIONS COTEES	23 174 297	142 100	23 032 197	21 905 866
TOTAL PLACEMENTS		70 410 907	218 969	70 191 937	70 301 181

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Gouvernance

- Mise en place d'une Révision Stratégique en associant les Présidents et les Directeurs des Structures afin de définir les lignes directrices de notre futur commun.
- Définition d'un plan stratégique comprenant la définition de notre stratégie, 6 axes stratégiques et une liste de projets permettant la déclinaison opérationnelle

- Optimisation des Partenariats

- Décision d'arrêt de partenariats courtiers « grossistes » jugés non rentables (Automobile, Risques industriels)

- Métier

- Mise en place des Produits Communs MRH-PJ-Route Tranquille-Scolaire
- Déploiement d'un outil de web souscription (OAV)

- Conformité

- Mise à jour de la cartographie LCB-FT
- Mise à jour et déploiement de la nouvelle procédure de traitement des réclamations
- Livraison à chaque mutuelle de leur registre des traitements (données à caractère personnelle)
- Déploiement d'un dispositif commun de suivi des courtiers

- Evolution du périmètre de l'Union

- Intégration de deux nouvelles sociétés au sein de l'union : Nord Est assurance par l'intermédiaire de la MALJ et Le Renom courtage par l'intermédiaire d'Affinéo.

- Retrait de la Mutuelle SMAB

- Pour rappel, la SMAB avait annoncé fin avril 2021 de sa décision de quitter le GAMEST au 31 décembre 2021. Cette décision fut d'autant plus inattendue qu'elle fut étonnamment accompagnée de réclamations indemnitaires de la part de la Mutuelle, d'un montant de 2 236 K€.
- Au 31 décembre 2022, à l'appui des Statuts en vigueur et du Traité de réassurance interne, le GAMEST n'avait pas jugé nécessaire de provisionner un quelconque montant à cet effet.
- Un jugement a été rendu le 18/07/2023 par le Tribunal Judiciaire de Mulhouse. La SMAB a été déboutée de la quasi-totalité de ses demandes à l'exception de celle concernant le remboursement de la provision pour égalisation de l'exercice 2020, poste pour lequel le GAMEST a été condamné à verser à la SMAB la somme de 187.040€. Cette condamnation a d'ores et déjà été réglée par le GAMEST au titre de l'exécution provisoire.

- La SMAB a interjeté appel de cette décision le 23 août 2023. La procédure est, à la date de la rédaction de la présente, toujours pendante devant la Cour d'Appel de Colmar.
- Au 31 décembre 2023, le GAMEST conserve sa position et n'a procédé à aucune provision.

III - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du Bilan, du Compte de résultat et de l'Annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le Règlement ANC n°2020-01 et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du « principe de prudence », conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité d'exploitation.

1. – Actifs incorporels

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers.

2. – Immobilisations corporelles

Les Actifs Corporels d'Exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode « linéaire » selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- Agencement, aménagements, installations : 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur « Valeur d'Achat ».

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles Règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du Règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le Règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des Actifs, a été appliquée de la façon ci-dessous.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

Immeuble de COLMAR

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	24%	-
Structure	64.22%	50 ans
Electricité	3.19%	25 ans
Menuiseries extérieures	4.10%	25 ans
Chauffage	2.44%	15 ans
Ravalement	2.05%	15 ans

Appartement de DIJON

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	10%	-
Gros œuvre	58.50%	50 ans
Clos et couverts	9%	25 ans
Installations techniques	13.50%	25 ans
Agencement secondaire	9%	15 ans

Le GAMEST a acquis en février 2023 un nouvel immeuble, cette acquisition devenait nécessaire en termes d'organisation et du manque de surface disponible sur l'ancien Immeuble.

Cet achat a été couplé avec la vente de l'Immeuble rue Gambetta pour lequel nous restons néanmoins locataires le temps des travaux.

Aussi les amortissements de ce nouvel immeuble ne débuteront qu'à compter de la date de disposition effective des nouveaux locaux.

4. – Placements financiers

Les Placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition :

- Pour les **Titres obligataires perpétuelles et non perpétuelles**, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement ou date de prochain call. Sur ces titres, une provision pour dépréciation serait constituée, si le débiteur n'était pas en mesure de respecter ses engagements. En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- Pour les **Actions et OPCVM** en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation. La moins-value n'est matérialisée que si elle revête d'un caractère durable, à savoir qu'elle représente une perte potentielle de plus de 20% sur une période de 6 mois.

A la clôture de l'exercice **2023**, le GAMEST a constitué une provision à hauteur de 37 099 € sur les actions et OPCVM concernés.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait un apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIE GIGAM) de ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est depuis adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire, à ce titre, de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels.

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2023 représentent les charges de souscription des services Assurance de Personnes et Protection Juridique ainsi que les charges liées à l'informatique du Groupe.

7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants

- La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée au prorata temporis.
- Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

L'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée à la clôture de l'exercice, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 1^{er} janvier N+1.

Cette provision brute représente au 31/12/2023 : 3 606 711 €

- La provision pour risques croissants constituée en 2015 suite à l'adhésion de La Bressane se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

8. – Provisions pour sinistres à payer

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de « recouvrabilité ».

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'Article R 331-26 du Code des Assurances et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'Article A 331-22 du Code des Assurances.

L'évaluation de la provision pour « sinistres tardifs » comprend un historique retenu comme base de calcul de 5 ans et des triangles de charges, lorsqu'ils sont suffisants, sont utilisés pour l'évaluation de la provision sur les partenariats spécifiques.

9. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au Passif du Bilan et à l'Actif du Compte de régularisation (sauf part relative aux provisions de la SMAB) pour un montant de **2 355 010 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés, de même que sur le montant des recours à percevoir.

Le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

10. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux « charges exceptionnelles » afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2023 à **1 400 000 €**. Aucune dotation ni reprise n'a été opérée sur 2023.

11. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision, la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés. Elle s'élève au 31.12.2023 à **44 827 €**.

Le GAMEST a également constaté au passif, une provision pour médailles du travail d'un montant de 38 376€.

12. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2023 est provisionnée au Bilan à hauteur de **47 372 €**.

13. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au Compte de Résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

14. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination ;
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont la masse salariale et l'effectif.

15. – Répartition du résultat en faveur des cédantes

La « Participation » de chaque cédante correspond à son propre résultat technique net de réassurance externe déduction faite des charges du GAMEST.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Il est prévu en 2024 de renforcer les investissements informatiques avec notamment la réflexion en cours sur le changement du Système d'information.

En parallèle, les travaux seront menés conformément à la liste des projets stratégiques définis.

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (Chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Logiciels	439 683	126 764		566 447
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	442 972	126 764	-	569 736

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Constructions	992 719	731 491	742 231	981 979
Terrains	217 250	230 998	194 950	253 298
TOTAL	1 209 969	962 489	937 181	1 235 277

3. – AUTRES PLACEMENTS

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	3 729 594	1 999 327	1 840 581	3 888 341
Prêt consenti	500 000	3 000 000	288 522	3 211 478
Comptes à terme	32 604 587	47 777 982	45 690 322	34 692 247
Livrets	10 973 826	927 399	9 819 012	2 082 213
Placements dans entreprises liées	496 000	500		496 500
Obligations cotées	22 148 233	1 423 584	397 520	23 174 297
TOTAL	72 082 795	55 128 792	58 035 957	69 175 630

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision pour dépréciation des immeubles	99 896		99 896	-
Provision pour dépréciation durable	48 800	3 073	14 774	37 099
TOTAL	148 696	3 073	114 670	37 099

5. – ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Matériel informatique	312 098	6 590		318 688
Matériel de transport				
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse - Lons	150 767			150 767
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse - Lons	84 537			84 537
TOTAL	547 401	6590	-	553 991

6. – AMORTISSEMENTS

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Logiciels	352 274	59 605		411 879
Immobilier	300 889	11 316	272 435	39 770
Matériel informatique	134 342	55 524		189 866
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	135 420	4 092		139 512
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	35 440	5 858		41 297
Matériel de transport				
TOTAL	958 365	136 395	272 435	822 325

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Part dans PNA	641 999		400 034	241 964
Part dans les SAP	82 290 892		13 296 742	68 994 150
Part dans Provision pour Risques en cours	802 037		657 855	144 182
TOTAL	83 734 928		14 354 631	69 380 297

8. – CREANCES

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations D'assurance	629 750	413 990	413 990	
C.C. des Cessionnaires	2 156 170	4 190 382	4 190 382	
C.C. des Cédantes	6 926 951	3 484 310	3 484 310	
Etat organismes S.S.				
Débiteurs divers	1 176 919	367 587	367 587	
TOTAL	10 889 491	8 456 269	8 456 269	

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Coupons courus non échus	373 027	853 157	285 243	940 942
Provision frais de gestion de sinistre	2 809 549		522 024	2 287 526
Différence s/prix remb. à percevoir	59 983	100 076	9 499	150 561
Autres comptes (GCA)	66 034	344 317	347 665	62 686
Charges constatées d'avance	107 658	80 914	91 682	96 890
TOTAL	3 416 252	1 378 464	1 256 112	3 538 605

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Fonds d'établissement (y compris Certificats Mutualistes)	27 345 000	1 129 000	189 000	28 285 000
Réserve pour éventualités diverses	6 294 930	658 862		6 953 793
Résultat de l'exercice	850 370	1 506 916	850 370	1 506 916
TOTAL	34 490 301	3 294 778	1 039 370	36 745 708

En 2022, une nouvelle période de souscription de certificats mutualistes à destination des mutuelles a été ouverte. 2 220 000 € avait été souscrit et sur 2023 1 129 000 € ont été souscrits par les mutuelles de l'Union. Cette période de souscription prendra fin en décembre 2024 et devrait permettre la souscription de 6 000 000 € au total.

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provisions pour primes non acquises	5 336 906		1 730 196	3 606 711
Provisions pour sinistres à payer	118 952 577		15 968 657	102 983 920
Prévision de recours à encaisser	-4 926 368		- 776 362	-4 150 006
Provisions pour frais gestion Sinistre	2 898 235		543 225	2 355 010
Provisions pour Risques en cours	1 632 754		471 469	1 161 285
Provisions pour risques croissants	613 812		106 434	507 378
Provisions pour égalisation	1 400 000			1 400 000
TOTAL	125 907 916		18 043 619	107 864 297

Provisions pour sinistres ouverture	114 026 208
Prestations payées dans l'exercice sur exercices antérieurs	26 071 142
Provisions pour sinistres sur exercices antérieurs à la clôture	76 880 834
BONIS/MALIS	11 074 232

En net de réassurance, ce boni conduit à un boni de 4 766 352 €.

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provisions pour IFC	26 967	17 860		44 827
Provisions médailles travail	30 704	7 672		38 376
TOTAL	57 671	25 532		83 203

4. – ETAT DES DETTES

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérat. d'assurance	806 193	580 050	580 050	
C.C. des Cessionnaires	5 059 602	5 256 530	5 256 530	
C.C. des Cédantes	54 103	10 611	10 611	
Autres dettes – Personnel	241 475	311 537	311 537	
Dettes auprès d'un établissement de crédit	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	230 116	521 843	521 843	
Créditeurs divers	523 813	482 514	482 514	
TOTAL	11 915 301	12 163 086	12 163 086	

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

Rubrique	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	180 771			10 611
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	180 771			10 611

6. – COMPTES DE REGULARISATION

Rubrique	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Amortissement sur différence s/ prix de rembours.	189 854	104 873	2 066	292 661
Commissions reçues d'avance des réassureurs	179 542		132 170	47 372
TOTAL	369 396	104 873	134 237	340 032

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :
 - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **79 810 282 €**
- Engagements donnés :
 - Au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes ;
 - Au titre d'un prêt de titres conclu avec la BRED, 5.9 M€ de titres ont été prêtés moyennant le versement de 5 M€.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023
Primes émises	65 028 583	52 252 799
Variation des PNA	1 318 276	1 730 196
Variation des PANE	-108 520	-215 760
Variation des primes à annuler	-56 280	134 600
Variation de la PREC	4 614 374	471 469
TOTAL	70 796 433	54 373 304

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus les compléments de primes.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023
Revenu des placements	862 909	1 999 099
Produits diff. rembt. à percevoir	52 430	99 640
Plus ou moins-values sur valeurs mobilières	5 366	315 650
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	1 932	14 774
TOTAL Produits	922 638	2 429 163

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023
Dotation provision dépréciation durable	14 774	3 073
Amortissements des immeubles	34 411	10 393
Perte s/réalisation	-	-
Frais externes de gestion s/placements	87 495	246 946
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	144 525	109 389
TOTAL Charges	281 204	369 801

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023
Frais de sinistre	2 011 742	2 238 517
Frais d'administration	469 499	491 841
Frais d'acquisition	296 458	389 003
Autres charges techniques	1 620 645	1 863 076
Participation aux bénéfices s/Résultat	16 541 615	14 496 457
Dotation autres provisions techniques (égalisation, risques croissants)	-12 876	-106 434
TOTAL Charges	20 927 083	19 372 459

4. – EFFECTIF

Effectif en ETP	31/12/2022	31/12/2023
Equipe de Direction	1	1
Cadres	13	14
Employés	24	24
TOTAL	38	39

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

Rubrique	31/12/2022	31/12/2023
Salaires bruts	1 502 612	1 751 097
Charges sociales	632 103	736 238
Taxe sur salaires	153 093	180 507
TOTAL	2 287 808	2 667 842

Les salaires bruts au 31/12/2023 comprennent les indemnités versées aux membres du Conseil d'Administration, elles représentent 63 759 € sur cet exercice.

Cependant, aucun engagement n'a été enregistré en matière de retraite à l'égard de cet organe.

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2019	2020	2021	2022	2023
2021					
Sinistres payés	33 216	25 826	18 789		
Provisions au 31.12	7 844	27 981	41 622		
Charges de sinistres	41 060	53 808	60 412		
Encaissement y compris PREC	59 283	73 238	75 474		
% S/P	69.26%	73.47%	80.04%		
2022					
Sinistres payés	35 139	28 991	32 109	16 955	
Provisions au 31.12	6 537	17 358	20 495	35 393	
Charges de sinistres	41 676	46 350	52 603	52 348	
Encaissement y compris PREC	59 283	73 238	75 474	70 796	
% S/P	70.30%	63.29%	69.70%	73.94%	
2023					
Sinistres payés	36 452	31 034	36 017	34 739	14 066
Provisions au 31.12	5 171	16 375	14 732	11 797	21 953
Charges de sinistres	41 624	47 409	50 749	46 536	36 019
Encaissement y compris PREC	59 283	73 238	75 474	70 796	54 373
% S/P	70.21%	64.73%	67.24%	65.73%	66.24%

7. – COMPTE DE RESULTAT VENTILE PAR CATEGORIE

					AFFAIRES DIRECTES- France pour les assureurs											NON-VIE & DOMM				
					DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS.CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	PERTES PECUNIAIRES DIVERSES	CONSTRUCTION	TOTAL GENERAL				
					Santé (frais de soins)	Autres (dont Incap inval)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)	(cat. 31)	RESPONS. CIVILE (cat. 36)					
					Affaires directes hors engagements pris en substitution	Affaires directes hors engagements pris en substitution	Affaires directes								Affaires directes hors engagements pris en substitution		Affaires directes hors engagements pris en substitution	Affaires directes		
					C0020	C0070	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0280	C0380	C0490	C0660				
Résultat technique	Primes de l'exercice	Primes nettes	Primes et accessoires émis	R0010	2142603,000	1841954,240	4630773,160	5386109,220	19893255,040	9319268,670	2419380,348	1208375,280	2452607,830	2971409,040	-12936,570	52252799,258				
			Charges d'annulations	R0020	-5519,214	-4744,761	-11928,587	-13874,286	-51243,803	-24005,863	-6232,175	-3112,700	-6317,767		33,324	-134600,000				
			Ristournes	R0030																
			Primes à émettre nettes clôture	R0040	16975,477	14593,489	36688,824	42673,223	157610,860	73834,973	19168,337	9573,751	19431,593	23541,966	-102,494	413990,000				
			Primes à émettre nettes	R0050	20114,148	18417,204	76342,604	62090,727	194406,824	853864,724	29671,703	9463,915	25465,707	38020,916	1891,530	629750,000				
		Sous-total primes nettes			R0060	2144983,543	1842875,286	46603047,967	5380566,003	19907702,879	9263244,783	2415109,158	1211597,816	2452891,483	2964584,258	-14963,918	5217639,258			
		Variation de provision pour primes non acquises	Prov. primes non acquises	R0070	47138,901	40524,399	68523,730	89124,869	2235346,515	436817,201	264549,990	45614,921	106494,850	274575,354		3606710,730				
			Prov. primes non acquises	R0080	47670,894	43649,466	56248,280	111651,205	2440163,081	931283,962	338500,629	69488,342	89932,550	1208015,112	302,690	5336906,210				
			Sous-total variation de provision pour primes non acquises	R0090	-531,993	-3125,067	10275,450	-22526,335	-204896,565	-494466,761	-73960,639	-23873,421	16562,300	-933439,758	-302,690	-1730195,480				
	Sous-total primes de l'exercice				R0100	2145515,536	1846000,353	4592772,517	5403092,338	20112519,445	9757711,544	2489059,797	1235471,238	2436329,183	3898024,015	-14661,228	53901834,738			
	Solde de souscription	Charge des prestations	Sinistres pages	R0110	1434551,940	275395,930	7659641,520	7150066,510	1111152,170	9284732,330	1382333,650	72186,940	1199661,340	3067501,060	18411,370	46305194,760				
			Versements period. de rentes pages	R0120																
			Recours encaissés	R0130		10000,000	939804,920	1358556,200	1385041,280	371276,110	2744,140	3996,200	66040,130	2123257,140		1667716,120				
			Frais de gestion des sinistres	R0140		284574,393	234146,307	100495,617	846543,315	354889,981	35738,276	21373,801	160609,493	199268,846	877,950	2238516,500				
			Provisions pour sinistres clôture	R0150	26168,897	2230279,047	42948319,545	3620482,780	20189283,847	14325964,664	6856284,703	7020374,300	2632654,661	2937340,091	469651,184	10311403,720				
			Provisions pour sinistres ouverture	R0160	31645,877	1600379,104	45908219,015	5845847,809	24008050,680	20200794,106	5773216,739	9159462,615	2323589,304	3689302,818	448263,333	119041261,999				
			Prévisions de recours à enc. clôture	R0170		85240,000	1868224,000	671104,560	960275,620	460239,010	4367,780	24001,550	59897,090	81596,510		425006,130				
			Prévisions de recours à enc. ouverture	R0180		85240,000	2830626,510	965043,240	785459,380	26696,410	7250,000	1974,300	27126,650	76731,980		4926368,170				
			Provisions pour égalisation clôture	R0190					135000,000	200000,000	1065000,000					1400000,000				
			Provisions pour égalisation ouverture	R0200					135000,000	200000,000	1065000,000					1400000,000				
			Autres provisions techniques clôture	R0210		507378,000	748207,451			413077,282						1688662,733				
			Autres prov. techniques ouverture	R0220		613812,000	645249,537			967969,800		19534,844				2246566,180				
			Int. tech. inclus dans exercice	R0230																
			Participation aux bénéfices incorporés exercice	R0240																
			Capitaux constitués de rente (sinistres)	R0250																
Capitaux constitués de rente (provisions de rentes)			R0260																	
Sous-total charge des prestations				R0270	1429174,960	1053436,266	5159444,452	3853579,578	9506830,933	2644951,642	2301277,970	-1442085,868	1630725,020	406683,409	40677,171	26594595,533				
Total solde de souscription				R0280	716340,576	792564,087	-566671,534	1649512,760	10605688,512	712889,902	187781,827	2677567,106	805604,963	3491340,606	-55338,399	27317239,205				
Charges d'acquisition et gestion nettes	Frais d'acquisition			R0290	15483,317	13322,354	33145,465	38993,442	185149,537	70420,184	17963,233	8916,241	17562,683	28131,552	-105,808	389002,800				
	Frais admin.			R0300	19677,299	16844,297	41907,913	49301,881	183521,765	89036,704	22712,055	11273,369	22230,901	39568,505	-133,780	419840,910				
	Aut. charges nettes de produits tech.			R0310	70165,056	60361,371	150176,593	176672,804	657648,432	359062,150	81388,425	40398,008	79664,215	127459,386	-479,400	1762507,040				
	Subventions d'exploitation reçues			R0320																
Total charges d'acquisition et gestion nettes				R0330	105216,272	90528,021	225229,971	264968,127	986319,735	47818,038	122063,713	60587,619	119477,799	191159,443	-718,988	2643350,750				
Solde financier	Produits des placements alloués			R0340	41952,317	36095,750	89804,733	105649,313	393263,953	190797,318	48669,806	24957,775	47638,739	76219,975	-208,678	1053969,000				
	Dont revenus et autres produits de placements			R0350	41025,632	35298,431	87821,036	103315,626	384583,012	186582,795	47594,739	23624,154	46586,447	74536,351	-280,346	1030687,877				
	Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placements			R0360	8460,098	7279,063	18110,009	21305,224	79306,758	38476,158	9814,746	4871,653	9606,821	15370,508	-57,811	212543,226				
	Dont charges des placements alloués			R0370	2502,742	2153,358	5357,464	6302,702	23461,233	11382,361	2903,488	1441,176	2841,976	4547,041	-17,102	62876,435				
	Dont frais externes et internes de gestion alloués			R0380	5030,671	4328,387	10768,847	12668,835	47158,584	22879,275	5836,193	2896,856	5712,553	9139,844	-34,377	126385,668				
Total solde financier				R0390	41952,317	36095,750	89804,733	105649,313	393263,953	190797,318	48669,806	24957,775	47638,739	76219,975	-208,678	1053969,000				
Participation aux résultats	Intérêts techniques			R0400																
	Participation aux bénéfices directement incorporée			R0410	608049,993	802855,973	-231179,854	386042,332	5517606,123	3103488,987	332516,864	226479,091	686036,361	3070040,023	-5478,452	14496457,440				
Total participation aux résultats				R0420																
Solde de réassurance	Primes cédées aux réassureurs			R0430	608049,993	802855,973	-231179,854	386042,332	5517606,123	3103488,987	332516,864	226479,091	686036,361	3070040,023	-5478,452	14496457,440				
	Part réass. dans prestations payées			R0440		730090,660	2255845,666	2744757,917	8749618,602	6046917,328	1364589,044	741033,534	-24,244	219884,090	-12715,606	22839997,511				
	Part réass. dans Provisions tech. clôture			R0450		807282,847	4764048,688	2597433,358	5792050,281	5933976,143	1037306,631	448022,696	3052,376	336867,756	18411,370	21018451,545				
	Part réass. dans Provisions tech. ouverture			R0460		1271390,563	32820060,349	5073697,602	1041750,748	7688094,622	5044870,532	5678474,338	61716,491	618625,889	469651,184	69138332,919				
	Part réass. dans résultat			R0470		833729,852	35228023,536	650425,748	13437116,849	10013493,544	4668228,434	7950605,062	61716,491	950326,783	448263,333	8302929,433				
	Commissions reçues des réassureurs			R0480																
Total solde de réassurance				R0500		309323,440	353558,415	599487,860	1896485,129	1946507,561	193392,420	167263,765	-3,775	155695,757	-3492,874	5618217,697				
Total résultat technique				R0510		124176,338	453798,250	-879564,846	-4086449,093	-3491833,147	242752,105	-2397877,198	3072,845	-79021,992	49021,953	-10157924,783				
Hors-compte								R0520	45026,629	59452,180	-17119,068	28586,769	408583,513	229816,048	24623,162	16770,973	50801,587	227339,123	-405,684	1073475,232
				Prov. part. bénéf. et rist. clôture				R0530												
				Prov. part. bénéf. et rist. ouverture				R0540												
				Part réass. prov. participation aux bénéfices et rist. clot.				R0550												
				Part réass. prov. participation aux bénéfices et rist. ouv.				R0560												
				Prov. pour risques croissants clôture				R0570		507378,000									507378,000	
				Prov. pour risques croissants ouverture				R0580		613812,000									613812,000	
				Prov. mathématiques de rentes clôture				R0590												
				Prov. mathématiques de rentes ouverture				R0600												
Prov. pour risques en cours clôture				R0610			748207,451				413077,282				1161284,733					
Prov. pour risques en cours ouverture				R0620			645249,537				967969,800		19534,844		1632754,180					
Prov. pour risque d'inséguiré clôture				R0630																
Prov. pour risque d'inséguiré ouverture				R0640																